

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2018**

**Présents** : Mmes Leber N., Hanosset M., Bellier M.O., Lavallard O., et Berthe M.  
Mrs Dovergne A., Damay D., Senée F., et Mazurier T.

**Absents** : M. Duponchelle E.

Secrétaire de séance : Mme Hanosset Maryline

### **Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2018**

#### **I. GENDARMERIE**

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, le Ministère de l'Intérieur prévoit de mettre en œuvre un dispositif « Participation citoyenne »

Une réunion publique aura lieu à la Salle des Fêtes le 16 novembre 2018 à 19h avec la participation de la Brigade de contact d'Ailly Sur Noye.

#### **II. COMMUNE NOUVELLE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, le projet de création d'une commune nouvelle entre les communes de Contoire-Hamel, Hargicourt et Pierrepont-sur-Avre et émet un avis favorable au départ de cette nouvelle commune « Les 3 Rivières » vers la Communauté de Communes du Grand Roye.

***Délib.N° 01 - 03102018 – 80237***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la modification statutaire relative à la définition des compétences de la CCALN.

***Délib.N° 02 - 03102018 – 80237***

#### **III. FDE**

Monsieur le Maire fait le point sur l'éclairage public

Vu la labélisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) le 22 juillet 2015 de la CCVN,

Vu l'avenant signé le 05 Mai 2017 par la CCALN avec le Ministère de l'Environnement,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 05/04/2018,

Monsieur le Maire propose de rénover l'éclairage public extérieur de la commune en conformité avec les critères d'éligibilité des fiches CEE-TEPCV et de confier la valorisation de ces CEE à la CCALN.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de lancer des travaux de rénovation de l'éclairage public extérieur de la commune
- de confier la valorisation des CEE liés à la rénovation de l'éclairage public de la commune à la CCALN
- autorise M. le Maire à signer les documents en rapport avec cette décision

**Délib.N° 03 - 03102018 – 80237**

Vu la délibération du 03-03102018-8237 actant la réalisation de travaux de rénovation de l'éclairage public en conformité avec l'action CEE-TEPCV,

Vu la délibération du 11-23042015-80237 confiant la maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation de l'éclairage public communal à la FDE80,

Afin que la commune puisse valoriser les CEE-TEPCV qui sont générés par les travaux de rénovation de l'éclairage public communal, Monsieur le Maire propose signer une convention autorisant la commune à réaliser les travaux sous mandat de maîtrise d'ouvrage avec la FDE80.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'autoriser M. le Maire à signer les documents en rapport avec cette décision

**Délib.N° 04 - 03102018 – 80237**

#### **IV. FETES DE FIN D'ANNEE**

Il est prévu d'organiser une sortie Flunch/Cinéma pour le Noël des enfants.

Une commission fête de fin d'année est programmée le mercredi 07 novembre à 20h.

Le point est fait sur les demandes de réservations pour le marché de Noël

#### **V. RECENSEMENT 2019**

Madame Maryline Hanosset est nommée coordonnatrice communale

#### **VI. QUESTIONS DIVERSES**

Dans le cadre du dossier « Routes dégradées », une nouvelle audience est fixée avec Maitre Wacquet le 16 octobre 2018.

Lecture est faite des résultats obtenus par le centre équestre de l'Entre 2 Prés au concours du championnat de France d'équitation

Suite aux inondations, l'Entreprise Boudier a fait une visite sur terrain. Des devis seront établis pour une replantation des haies.

Une subvention du Conseil Départemental pourrait être envisagée.

Des devis sont en cours (achat d'un disque ou entretien)

Les Travaux de menuiserie à la Salle des Fêtes sont reportés d'une semaine.

Une remise à jour du site de Démuin est prévu.

Les sèche-mains seront posés à la cantine.

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M.O. Bellier

M.Hanosset

N.Leber

D.Damay

M.Berthe

M.O. Lavallard

T.Mazurier

F.Senée